

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2010)
Heft: [1]: Contre-Insurrection (COIN)

Artikel: L'armée suisse face é l'option de la guérilla
Autor: Begert, Ruben / Monnerat, Ludovic
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La bataille de Morgarten vue par Henri de Courvoisier, ou comment une embuscade peut avoir des conséquences stratégiques.

Guérilla

L'armée suisse face à l'option de la guérilla

Cap Ruben Begert et Lt col EMG Ludovic Monnerat

Rédacteur en second, RMS+

Le recours à la guérilla pour assurer la défense du territoire national est une idée qui revient périodiquement dans les débats sur les réformes et évolutions de l'armée suisse. Ce fut encore le cas en novembre 2009, lorsque le professeur Albert Stahel, lui-même acquis de longue date à cette idée, a défendu les propos de Christoph Blocher sur l'adoption d'un tel modèle et en a montré les avantages¹.

Ces réflexions n'ont guère de résonance dans les cercles officiels. En 2001, le Plan directeur de l'Armée XXI a résumé l'analyse de différents modèles – l'armée de sûreté sectorielle, l'armée de défense autonome, l'armée à forte composante professionnelle – pour ensuite décrire la variante retenue, à savoir une armée de milice à disponibilité échelonnée et axée sur la capacité de défense.

Plus près de nous, le Rapport d'armée élaboré ces derniers mois s'est contenté de mentionner des modèles théoriques (armée de métier, armée de recrues, armée de cadres professionnels, mais aussi armée de partisans et armée sans capacité de défense) sans entrer en matière sur leur intérêt, parce qu'ils ne correspondent pas, d'après les auteurs, aux réalités politiques, sociétales et militaires.

En fait, cette remarque est une tautologie, car les modèles en question ont été évalués selon leur adéquation avec le profil de prestations de l'Armée XXI et avec une projection des effectifs nécessaires à cette fin, et non sur la base d'une approche stratégique. Le DDPS a donc fourni une vision homothétique de l'avenir, en vertu de laquelle l'armée future doit être pour l'essentiel une version rapetissée de l'armée actuelle.

Est-ce qu'une approche irrégulière ne présente vraiment aucun intérêt ? La pensée et l'histoire militaires de la Suisse démontrent le contraire.

Des Waldstätten à la guerre froide

Issues de soulèvements populaires, les troupes des premiers cantons suisses alignaient des citoyens animés par une volonté commune. Ces premières armées permirent aux Waldstätten d'obtenir leur autonomie puis leur indépendance de la tutelle des Habsbourg. Les Suisses primitifs compensèrent par la manœuvre et par l'originalité ce qui leur manquait en nombre, en équipements et en armes.

Confrontés à des cavaliers lourds et expérimentés lors de la bataille de Morgarten en 1315, les Waldstätten ont su changer les règles qui prévalaient alors dans le combat. Avant la confrontation, un chroniqueur autrichien avait décrit les confédérés comme un « peuple montagnard non exercé aux armes et qui avait grandi en gardant et en paissant le bétail² ». Face à ces « vachers », les Habsbourg étaient convaincus de la supériorité de la cavalerie sur l'infanterie sous-estimée³ des Confédérés, et leurs jeunes chefs jouaient à la balle dans le camp à la veille de la bataille.

Bénéficiant d'un excellent réseau de renseignement, les Schwytzois ont pu piéger les troupes des Habsbourg dans un étroit défilé. Semant la panique en provoquant un éboulement sur la longue colonne ennemie coincée entre la pente et des terrains marécageux ou couverts d'eau, avant d'attaquer de front une cavalerie incapable de se déployer ou de prendre son élan en raison de l'étroitesse du chemin (pas plus d'un ou deux chevaux de front), les premiers Confédérés ont obtenu par le biais d'une embuscade, méthode typique d'une insurrection armée, une victoire qui aura un écho retentissant dans toute l'Europe. La chevalerie des pays voisins en demeura « clairsemée » pendant des années.

² *Histoire Militaire de la Suisse*, 1915, vol 1, p. 80

³ Les Confédérés bénéficiaient d'une expérience militaire bien meilleure que ne le supposaient leurs adversaires grâce aux nombreux mercenaires issus de la région, comme en témoignent par exemple leurs faits d'armes à Besançon en 1252 ou en 1262 au service du baron de Vatz.

¹ <http://www.blick.ch/news/schweiz/politik/eine-guerilla-armee-fuer-die-schweiz-133754>



Cette lunette Kern équipant le mousqueton à lunette 1955 reste le symbole d'une arme de précision redoutable, notamment au sein d'une insurrection armée.

En 1388, à la bataille de Nâfels, les quelque 600 Glaronnais et Schwytzois qui se défendaient contre une armée des Habsbourg de 6'000 hommes utilisèrent une technique similaire. Acculés au sommet d'un pierrier, ils jetèrent à nouveau des cailloux contre les troupes adverses en contrebas avant de fondre sur les cavaliers jetés au sol et les fantassins piétinés par les chevaux. Les ennemis valides prirent la fuite mais, piégés par le brouillard, le

Les Abbayes vaudoises

Les Abbayes vaudoises constituent une tradition unique au monde. Ces « clubs de tir » reposent en fait sur une tradition plusieurs fois séculaire qui mérite l'attention. Soucieux du maintien de l'ordre et de l'auto-défense des localités, les comtes de Savoie autorisèrent dès le Moyen-Age des concours de tir à l'arc ou à l'arbalète d'abord, suivis de tirs à l'arquebuse ensuite avec la démocratisation de la poudre noire. Le plus souvent, on tirait sur une cible en forme de perroquet, et le meilleur tireur bénéficiait de prix ou de privilège (exemption d'impôt par exemple).

Ces tireurs bourgeois s'organisèrent parfois en milices villageoises avec la bénédiction des Savoyards qui voyaient là un vivier potentiel de troupes pour leurs seigneurs locaux. C'est ainsi que se fonda la plus ancienne des Abbayes vaudoises, L'Honorable Milice Bourgeoise de Grandcour en 1381. Ces Abbayes ne réunissaient pas seulement des tireurs sportifs avides de convivialité, comme les clubs de tir d'aujourd'hui, mais constituaient de véritables groupes paramilitaires. C'est par exemple suite à l'aide militaire apportée dans une bataille à leur suzerain que les bourgeois de Grandcour fondèrent leur Abbaye.

Loin de mettre un terme à cette tradition originale, le gouvernement bernois encouragea au contraire la création de nouvelles Abbayes dès 1536. En 1788, Vaud comptait 16'000 tireurs répartis en 250 Abbayes. A la veille de l'invasion française de 1798, plusieurs nouvelles Abbayes ont encore été fondées, signe du rôle d'auto-défense prêté à ces institutions par la population en cette période troublée. De même, la révolution radicale vaudoise provoqua une vague de création d'Abbayes. Il reste aujourd'hui environ 185 Abbayes et 30'000 membres.

Cette tradition des Abbayes vaudoises se distingue fortement de la milice suisse telle que nous la comprenons généralement, qu'elle soit fédérale ou cantonale. En effet, si tous les cantons dispensaient de l'instruction militaire et observaient un droit libéral sur les armes, la constitution de groupes paramilitaires organisés hors de l'Etat demeure une exception. Les souverains savoyards et bernois ont, il est vrai, toujours exigé des demandes d'autorisation pour la création de ces Abbayes et quelquefois influencé leurs activités à travers des subventions (prix), mais ces sociétés demeurèrent toujours des organisations indépendantes organisées par et pour les bourgeois locaux. Les nouvelles Abbayes qui se créent à chaque fois que l'Etat (Savoie, Berne ou canton) vacille témoignent de la compréhension populaire de ces institutions à travers l'histoire.

vent et la neige, ils se noyèrent pour une bonne partie dans la rivière.

Là encore, des défenseurs inférieurs en nombre et en matériel ont pris l'initiative d'une manière totalement inédite et ont triomphé en se battant autrement. Cette souplesse et cette capacité alors inédites de tirer profit de ses forces pour frapper un adversaire conventionnel sur ses faiblesses (lourdeur logistique, lourdeur physique des armures, dangerosité des chevaux paniqués en terrain confiné) constituent bel et bien, avec un regard quelque peu anachronique, les qualités qui caractérisent des insurgés. Et ils exigent un entraînement collectif aux armes qui, à l'époque, restait l'apanage des castes fortunées, et que l'on peut retrouver dans les Abbayes vaudoises (voir encadré).

Cependant, même si le recours à l'insurrection comme à la guérilla est une réponse logique pour un petit pays, cette approche ne s'est pas concrétisée en Suisse à l'ère industrielle, c'est-à-dire lorsque la production en chaîne et l'essor des identités nationales ont fortement développé la capacité militaire du « faible ». Une vision romantique a pourtant existé au début du XIX^e siècle comme contrecoup de la guérilla espagnole, et les valeurs combattives des Confédérés – donc une dimension sociétale – ont un temps été jugées capables de compenser les faiblesses de la préparation militaire, autorisant une défense nationale basée sur un modèle asymétrique⁴. Mais le modèle conventionnel est resté hégémonique.

Bien entendu, la Suisse moderne aurait eu une capacité insurrectionnelle considérable, en raison de l'esprit de défense bien ancré dans la population et de l'accès aisé à des armes performantes ; une agression militaire aurait nécessairement suscité une réaction prenant cette forme. Toutefois, il faudra attendre la Seconde guerre mondiale et, tout particulièrement, la fin de la campagne de France et l'isolement complet de la Suisse pour assister à un élargissement de la posture stratégique : l'échelonnement en profondeur de la défense du territoire, choisi en dernier recours par le général Guisan en juillet 1940, et la prise en compte d'actions irrégulières.

Contrairement à l'image populaire d'un repli généralisé sur le massif alpin, cette conception reposait sur trois échelons de résistance principaux : les troupes frontière, dont la mission ne changeait pas ; une position avancée ou de couverture, afin de barrer les axes de pénétration vers l'intérieur du pays ; et une position des Alpes ou réduit national, chargée de tenir sans esprit de recul. Mais entre ces trois échelons, « le système défensif intermédiaire comportera des points d'appui de défense antichars, constituant autant de réduits ou de nids de résistance, gardés sur tous les fronts. Leurs méthodes de combat s'inspireront de celles de la guérilla, ainsi que des plus récents enseignements de la guerre. »⁵ Des troupes légères et des troupes territoriales étaient prévues à cette fin.

4 Cette analyse a été présentée par le colonel EMG Christian Bühlmann lors du dernier symposium du Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM), dans le cadre d'une communication sur les approches majeures de l'armée suisse en matière de guérilla entre 1815 et 2005.

5 Note concernant le nouveau dispositif de défense du 12.07.1940, reproduite dans le Rapport du général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945.

Cette conception sera élargie durant la guerre froide, lorsque le rouleau compresseur soviétique et son application lors de soulèvements populaires (Allemagne de l'Est et Hongrie) ont bien fait comprendre aux concepteurs militaires le danger couru par la Suisse, susceptible d'être envahie dans le cadre d'une rocade opérative entre les

La résistance totale

Si la conversion forcée des armées occidentales à la contre-insurrection a donné une popularité nouvelle à des auteurs comme David Galula et Roger Trinquier, elle a également suscité un regain d'intérêt pour l'un des rares théoriciens contemporains et occidentaux de l'insurrection, le major suisse Hans von Dach, dont l'ouvrage principal (*Der totale Widerstand – Kleinkriegsanleitung für jedermann*), publié dès 1957, reste un classique qui n'a rien perdu de sa pertinence.

Loin d'être uniquement un ensemble de recettes tactiques et techniques, l'œuvre majeure de Von Dach repose d'abord sur une analyse opérative des occupations militaires de la Seconde Guerre mondiale et des insurrections qui leur ont été opposées, le tout appliqué à la Suisse : « si nous mettons sur pied ne serait-ce que 30'000 hommes dans des troupes aptes à la petite guerre, ou si nous en conservons autant (même pas 10% de l'armée !) après avoir perdu la grande guerre, l'adversaire est obligé de laisser durablement au moins 100'000 à 150'000 hommes (l'équivalent de 8 à 12 divisions) dans le pays pour contenir un tant soit peu la petite guerre. »

La volonté de défendre le pays est bien entendu au cœur de cette approche, et les aspects psychologiques de la résistance armée font partie intégrante de la réflexion de von Dach. De nos jours, c'est probablement l'aspect le plus délicat à développer et à maîtriser, alors que les identités et les loyautés n'ont plus la même délimitation nationale ou territoriale que par le passé.

« L'œuvre majeure du major von Dach reste un classique qui n'a rien perdu de sa pertinence. »



forces de l'OTAN. La menace réelle d'une occupation étrangère entraînera un effort d'armement à la fois intense et prolongé, dont les effets ne se sont pas encore pleinement estompés, mais aussi une approche nouvelle, qui se manifestera à la fois par les publications du major von Dach (voir encadré), par le renforcement de l'esprit de milice, ainsi que par la prise en compte d'une possible défaite conventionnelle.

Pour la première fois, des organisations ont été créées en vue de mener des actions irrégulières, tout en restant conformes au droit international des conflits armés. Alors que l'armée a procédé à des renforcements de terrain substantiels, à même d'augmenter la capacité à défendre le territoire à partir de la frontière, elle s'est également dotée d'une forte composante mécanisée et d'une aviation donnant une capacité de contre-attaque conventionnelle. Mais elle a également confié des missions offensives derrière les lignes ennemies aux grenadiers parachutistes, à la fin des années 60, tout en donnant aux grenadiers de l'infanterie une capacité de « guerre de chasse » se rapprochant d'une troupe irrégulière ; ces deux troupes de milice étant à la base de ce qui forme aujourd'hui les forces spéciales suisses.

Par ailleurs, consciente des limites d'une défense armée autonome même articulée dans la profondeur, l'armée a préparé dès les années 50 les bases d'une résistance dans les zones occupées par l'ennemi après la retraite des propres troupes, ce qui se développera finalement sous le nom de « projet 26 » (P-26). Malgré les travaux de la commission d'enquête parlementaire (CEP) qui révélera son existence en 1990, la nature secrète et décentralisée de cette organisation empêche de connaître en détail ses capacités probables ; tout au plus la CEP a-t-elle supposé que P-26 rassemblait au maximum un millier de membres, divisés en 30 à 50 centres, en-dehors de l'armée et de l'administration, mais avec l'armement et l'équipement permettant de mener une résistance armée sous la forme de sabotages et d'attaques indirectes.

La révélation de son existence et celle du service de renseignement extraordinaire P-27 provoqueront un scandale politique habilement exploité par les partis de gauche, et qui donne aujourd'hui encore une aura sulfureuse aux activités frappées du sceau du secret. L'approche irrégulière, du coup, a été durablement rayée de l'éventail doctrinal de notre armée. Même si l'utilité d'une telle capacité est exactement la même que celle d'une défense militaire autonome.

Un rôle à développer

Est-il aujourd'hui concevable de renoncer à la mission centrale de l'armée, à savoir la défense du pays et de sa population ? Non, car cela reviendrait à remettre entre les mains des pays membres de l'Union européenne et de l'Alliance du Traité de l'Atlantique Nord notre propre avenir ; quelles que soient les bonnes intentions affichées aujourd'hui par ces organisations, et l'évolution récente de l'UE ne va pas vers l'amélioration, il faut constater que les conditions stratégiques de la Suisse n'ont pas fondamentalement changé, et donc que la capacité à préserver notre indépendance, notre liberté d'action et si

nécessaire notre neutralité reste essentielle. La question de l'approche irrégulière se pose donc.

Il va de soi qu'un Etat moderne, garant de la sécurité et de la stabilité de tous les secteurs d'activité d'une population, ne peut pas troquer une armée conventionnelle contre une armée de partisans, à moins d'abandonner sciemment cette sécurité et cette stabilité. Le rôle des forces de l'ordre, et par extension d'une armée conventionnelle, reste en effet de contrôler les espaces, de préserver ou de restaurer la normalité de l'existence – ceci par une présence durable et, si nécessaire, des actions coercitives. Un recours à la guérilla ne prend justement son sens que face à une armée conventionnelle contre laquelle une défense classique serait vaine.

Mais la défense classique est justement en voie d'extinction : la nouvelle conception de l'armée aboutit à liquider entièrement les fortifications et à réduire fortement les formations lourdes, ce qui aboutit à tirer un trait sur le format défini durant la guerre froide sans pour autant lui trouver de remplacement. Le fait de concevoir l'armée comme un réservoir de prestations pouvant être fournies plus ou moins vite aux autorités civiles, avec une fraction seulement des troupes axées sur le combat, montre bien les effets pernicioux qu'ont entraînés la généralisation des engagements subsidiaires et le recours à l'armée en situation normale déjà.

Les éclaireurs parachutistes, qui sont aujourd'hui spécialisés dans le renseignement, ont été créés sous l'appellation de grenadiers parachutistes en 1969 pour mener des actions offensives sur les arrières de l'adversaire.



Le désarmement de la Suisse s'explique certes par des raisons financières; les autres pays d'Europe occidentale connaissent une situation similaire. Malgré cela, alors que les capacités de combat de l'Armée XXI ne permettent déjà ni de défendre l'espace aérien, ni de tenir davantage qu'une portion de territoire, la nouvelle mouture ira encore plus loin sur cette voie et sera pour l'essentiel un instrument de maintien de l'ordre, et non le garant de l'indépendance comme de la liberté du pays. Ses capacités de combat résiduelles seront du reste constamment menacées par le dogme des « engagements probables » et par l'obsession de la rentabilité à court terme.

Dans ces conditions, il est temps de dépoussiérer notre doctrine militaire et de reconsidérer l'intérêt d'une approche irrégulière, en tant que réponse du « faible » au « fort » en vue de la défense du pays. Si toute armée digne de ce nom a besoin de capacités conventionnelles solides, une composante non conventionnelle destinée à multiplier des actions dispersées telles que raids, embuscades et autres sabotages, en particulier sur les points névralgiques d'un adversaire, offre un vrai potentiel, à la fois opérationnel et dissuasif. Dès lors qu'il n'est pas possible d'assurer le contrôle d'un espace donné, empêcher l'adversaire de le contrôler est une alternative raisonnable qui va dans le sens de l'économie des forces. Quelles troupes seraient en mesure de remplir cette mission ? La réponse reste la même qu'à l'époque du général Guisan. D'une part, des troupes territoriales équipées uniquement d'armes légères et engagées systématiquement dans leur région d'origine, c'est-à-dire une forme d'infanterie décentralisée qui s'inscrit bien dans la tradition suisse, et qui pourrait appartenir à la réserve de l'armée ; d'autre part, des troupes spécialisées dans les actions offensives et dans le renseignement dans la profondeur, engagées par le commandement de l'armée dans la totalité du secteur d'opérations et du secteur d'intérêt, c'est-à-dire des forces spéciales telles qu'elles existent aujourd'hui déjà dans notre armée de milice.

Une telle innovation peut-elle voir le jour ? Les économies pouvant être réalisées par ce biais sont un argument de poids, mais le développement de troupes hautement indépendantes et reposant sur l'initiative individuelle place au centre des préoccupations le citoyen-soldat et sa volonté de défense comme de service. Parvenir à faire en sorte que l'instruction militaire privilégie le renforcement de ces valeurs sociétales, au lieu de se limiter à la transmission d'un savoir-faire tactique et technique privé du savoir-être qui en est la fondation, serait déjà un grand pas dans cette direction.

R.B. & L. M.